



Ministre du Logement : l'important n'est pas le nom, mais l'action

L'annonce du nouveau gouvernement a été marquée par l'absence de ministre du Logement. « *La question n'est pas là, indique Philippe Taboret Directeur Général Adjoint de Cafpi. Il faut que les actions promises soient mises en marche. Comment, par qui n'est pas le sujet ? Seuls les résultats comptent...* »

Financement : l'élection d'Emmanuel Macron a rassuré les marchés, par son profil pro-européen. Il n'y aura donc pas de catastrophe sur les taux, qui poursuivront leur hausse lente et légère.

Immobilier : le programme d'Emmanuel Macron est cohérent. Cafpi attend à présent qu'il soit appliqué pour permettre un accès au logement.

3 mesures vont dans ce sens :

- Privilégier les zones tendues pour la construction. « *Cela paraît évident, mais n'a pas toujours été le cas* », précise Philippe Taboret. Emmanuel Macron veut que les collectivités jouent le jeu et s'investissent pleinement dans l'effort de construction. « *Dans le cas contraire, il a déjà indiqué que l'Etat prendrait la main, preuve de son intention d'avancer vite* », explique Philippe Taboret.
- Sur le plan de la rénovation, le PTZ éco-conditionné qui existe déjà est parfaitement adapté.
- Simplification et stabilité fiscale pour les acheteurs et les investisseurs. Emmanuel Macron s'est engagé à ne pas changer la fiscalité de l'immobilier. La réforme qu'il propose de l'ISF n'aura d'impact qu'à la marge, « *la grande majorité des acquéreurs n'y sont pas soumis* », note-t-il.

« *La mise en place de ces mesures, quel que soit le ministre qui en aura la charge, et le choc de l'offre annoncé par le président sont de nature à créer un marché de l'immobilier dynamique, sans flambée des prix, permettant à chacun d'accéder à la propriété, ce qui doit être la priorité* », conclut Philippe Taboret.

Cafpi en bref :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2016, CAFPI a finalisé 41 000 dossiers, pour 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Julien Michon
21-23 rue Klock - 92110 Clichy
Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

CAFPI - 01 69 51 00 00
Philippe Taboret - Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 - p.taboret@CAFPI.fr